

**Annexe B : Structure des TDRs contrat institutionnel**

<b>Titre</b>	Travaux de construction des espaces temporaires d'apprentissage avec des mobiliers scolaires et trente-deux (32) portes de latrines dans 10 écoles dans la SDE de Kalehe 1, Province du Sud – Kivu, repartis en 03 (Trois) lots distincts.
<b>Objectif</b>	Recrutement d'une (des) entreprise (s) locale (s)/nationale (s) de construction ayant la capacité technique, financière et opérationnelle d'exécuter les travaux de construction et aménagement des espaces temporaires d'apprentissage dans le but de l'Amélioration de l'environnement d'apprentissage des enfants dans les écoles
<b>Coût total estimé en \$US</b>	
<b>Lieu</b>	Direction provinciale de l'éducation nationale et nouvelle citoyenneté SUD-KIVU1, sous-division éducationnelle de KALEHE 1, Province de Sud Kivu
<b>Durée</b>	105 jours calendaires (y compris le délai d'approvisionnement de matériaux et matériels)
<b>Date de début/Fin</b>	A partir de la date de signature de contrat jusqu'à l'expiration du délai prévisionnelle de travaux
<b>Gestionnaire du contrat/ Section</b>	Section EDUCATION / Supply & Logistic / Unité Construction
<b>Code Budget / PBA No</b>	[À préciser]
<b>Codes du Projet et de l'activité</b>	[À préciser]

Section	Contenu
<b>Contexte</b>	<p>En raison du déplacement prolongé et répétitif des populations dû à l'insécurité dans plusieurs zones dans la région de Kivu, plusieurs écoles ont été utilisées comme abris par des familles de déplacées internes depuis le début de l'année 2024. En outre, depuis la dernière année scolaire 2023-2024, les écoles ont inscrit un nombre supplémentaire d'élèves, ce qui a sérieusement augmenté la pression sur les infrastructures scolaires en état de délabrement avancé. Une évaluation sur le terrain a permis d'actualiser les besoins de chaque école ciblée.</p> <p>Afin de promouvoir les droits des enfants notamment le droit à l'éducation, l'UNICEF propose de construire <b>Cinquante (50) salles de classe dit « Espaces Temporaires d'Apprentissage » équipées avec des mobiliers scolaires et Trente-Deux (32) portes de Latrines Durables</b> dans les écoles identifiées dans les Sous-division Educationnelles de Kalehe 1.</p> <p>La construction de ces espaces temporaires d'apprentissage va permettre d'augmenter la capacité d'accueil dans ces écoles et favoriser l'accès à l'éducation des enfants, y compris des enfants en dehors de l'école de la zone ciblée.</p>
<b>Objectifs, But &amp; résultats attendus</b>	<p>Les présents TDRs sont élaborés pour le recrutement de prestataires spécialisés en Génie Civil/Bâtiments et Travaux Publics (BTP), ayant la capacité technique et financière pour exécuter les travaux suivant le délai prévisionnel établi, avec une expérience des travaux dans la zone rurale et péri-urbain de la province de Sud Kivu dans le but d'exécuter des travaux de construction d'Espaces Temporaires d'Apprentissage (ETA) équipés des mobiliers scolaires (tableaux, pupitres pour élèves, tables et chaises pour enseignants) et des latrines durables dans la sous-division éducationnelle de Kalehe 1.</p> <p>Tous les travaux de construction et de réhabilitation mis en œuvre directement ou indirectement par l'UNICEF seront conformes aux engagements de l'Organisation en faveur des ouvrages accessibles et de la neutralité climatique, conformément aux <a href="#">PROCEDURE/DFAM/2020/001</a> sur l'éco-efficacité et l'accès inclusif dans les locaux et opérations de l'UNICEF, <a href="#">CF/EXD/2017-004</a> sur l'accessibilité dans les constructions relevant du programme de l'UNICEF. En additif, Le plan d'action pour le développement durable et le changement climatique de l'UNICEF d'ici 2030, est à retrouver ici <a href="#">The</a></p>

SOP Contrats Institutionnels - DRC

	<p><a href="#">UNICEF Sustainability and Climate Change Action Plan</a> , <a href="#">Policy on Environmental and Social Standards in Programming</a> applicable depuis le 06 juin 2025.</p> <p>Le maitre d'ouvrage « UNICEF » s'attend à disposer des ouvrages en parfait état de marche et dans les conditions optimales d'utilisation.</p>
<p><b>Description de la mission</b></p>	<p><b>Tâches</b></p> <p>Le présent Termes de référence fixe les conditions des travaux d'Espaces Temporaires d'apprentissage (ETA) incluant les mobiliers scolaires et des latrines durables. Il vise à définir la nature, la qualité et les prestations techniques pour la réalisation des travaux. Il laisse cependant à l'entrepreneur l'entière responsabilité du choix de la méthode d'exécution, de la conception du matériel, et des techniques à mettre en œuvre. Les travaux seront exécutés en première ligne sous la supervision d'un partenaire externe avec l'appui des parties prenantes. Le maitre d'ouvrage délégué et le maitre d'œuvre entendent disposer des ouvrages en parfait état de marche et dans les conditions normales d'utilisation.</p> <p>Le prestataire devra faire mention de toutes imprécisions, erreurs ou omissions relevées dans le présent document avant la remise des offres.</p> <p>La nature des travaux se décline comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'aménagement des Espaces Temporaires d'Apprentissage en moellons en infrastructures et en terre cuite/bloc ciment en superstructure y compris les colonnes. Il est prévu également un système de collecte d'eau pluviale.</li> <li>▪ La construction des latrines durables.</li> <li>▪ La fourniture et pose des équipements/ mobiliers scolaires (tableaux, chaises, tables, pupitres etc.)</li> </ul> <p>Les travaux seront exécutés sous la supervision d'un Bureau de Contrôle agréé par le ministère de l'ITPR ayant la capacité technique nécessaire pour cette fin et/ou d'un représentant désigné par l'UNICEF. Le maitre d'ouvrage « UNICEF » s'attend à disposer des ouvrages en parfait état de marche et dans les conditions optimales d'utilisation.</p> <p>Le prestataire devra faire mention de toutes incompréhension, imprécisions, erreurs ou omissions relevées dans le présent document avant la remise des offres.</p> <p>Les soumissionnaires sont appelés à effectuer <b>obligatoirement</b> la visite les sites/structures avec une délivrance d'un certificat de visite de site qui constitue <b>une pièce obligatoire</b> au dossier d'appel d'offres. Les dépenses liées à la visite du site ainsi que le diagnostic qui en découlera relèvent de la responsabilité de l'entreprise. L'UNICEF n'accepte aucune excuse et demande à tout entrepreneur d'être en mesure d'apprécier correctement l'état du site, évaluer les équipements, le coût des matériaux, la main-d'œuvre locale ainsi que toutes les exigences en lien avec les travaux à faire. UNICEF s'attend donc à des installations prêtes et fonctionnelles et en état d'appréciation de satisfaction globale.</p> <p><b>Gestion des lots</b></p> <p>Le soumissionnaire potentiel est admissible à soumettre son offre suivant les <b>03 (Trois) lots</b> qu'il le souhaite en fonction de sa capacité, de ses qualifications, de son expérience et de ses objectifs d'affaires. L'UNICEF se réserve le droit d'attribuer un (1) ou plusieurs lots, les <b>03 (Trois) lots</b> à un ou plusieurs entrepreneurs en fonction de leurs capacités techniques et financières, et de l'option de distribution des contrats qui est dans le meilleur intérêt de l'UNICEF. La recommandation pour l'attribution de chaque lot sera basée sur le principe du meilleur rapport qualité/prix.</p>

## SOP Contrats Institutionnels - DRC

Les travaux sont repartis en **03 (Trois) lots** distincts comme décrit dans le tableau ci-dessous inclut les équipements (tableaux, chaises, tables, pupitres etc..) :

**Tableau 1 : Répartition des infrastructures par lot et sous-division éducationnelle**

LOT	Nom Ecole	ECW SK			Contacte DP	Coordonnée GPS
		# de classe s/E TA	# latrine (portes)	Mobiliers (Tableau, Pupitres, table et chaise pour enseignants)		
		50	32			
Lot 1	EP BUHAMBA	6	0	126 pupitres, 06 tables, 06 chaises, 1 grand tableau sont confectionnés et installés dans les salles de classe	991128885	S 01°41'50,8" ; E029°03'09,7"
	EP MULALA	4	4	84 pupitres, 04 tables, 04 chaises, 1 grand tableau sont confectionnés et installés dans les salles de classe	978702581	S 01°43'00,00" ; E029°03'04,2"
	EP VAHE	6	4	126 pupitres, 06 tables, 06 chaises, 1 grand tableau sont confectionnés et installés dans les salles de classe	994219221	S 01°41'48,5" ; E029°05'39,6"
Lot 2	EP TUAMKE	2	0	42 pupitres, 02 tables, 02 chaises, 1 grand tableau sont confectionnés et installés dans les salles de classe	972252655	S 01°45'16,5" ; E028°59'17,2"
	EP EMMANUEL	6	6	126 pupitres, 06 tables, 06 chaises, 1 grand tableau sont confectionnés et installés dans les salles de classe	993749485	S 01°42'11,7" ; E029°02'03,5"
	EP MUTUGIRWA	6	4	126 pupitres, 06 tables, 06 chaises, 1 grand tableau sont confectionnés et installés dans les salles de classe	974669457	S 01°45'43,0" ; E028°59'13,5"
	EP KABELI	6	6	126 pupitres, 06 tables, 06 chaises, 1 grand tableau sont confectionnés et installés dans les salles de classe	970781074	S 01°45'43,0" ; E028°59'13,5"
Lot 3	EP NAMASHALI	2	0	42 pupitres, 02 tables, 02 chaises, 1 grand tableau sont confectionnés et installés dans les salles de classe	991578114	S 01°43'30,6" ; E029°17'50,5"
	THONDO/NGWIRO	6	4	126 pupitres, 06 tables, 06 chaises, 1 grand tableau sont confectionnés et installés dans les salles de classe	995521844	S 01°56'07,6" ; E029°05'59,3"
	EP NYUNDO	6	4	126 pupitres, 06 tables, 06 chaises, 1 grand tableau sont confectionnés et installés dans les salles de classe	976025269	S 01°40'27,0" ; E029°03'50,3"

Contact du Sous-Proved : **995456952**

SOP Contrats Institutionnels - DRC

	Le prestataire devra faire mention de toutes imprécisions, erreurs ou omissions relevées dans le présent document avant la remise des offres ; sans cela, le soumissionnaire est supposé avoir accepté les conditions d'application de la norme ou l'exigence la plus contraignante dans la mise en œuvre de travaux.
<b>Produits livrables</b>	<p>Il est attendu que les travaux ci-haut mentionnés soient livrés dans le respect du délai attendu, en Quantité et en qualité requise conformément au cahier de charges de travaux et au devis quantitatif et estimatif (DQE)</p> <p>UNICEF s'attend donc à avoir ces infrastructures construites dans son ensemble exécutés dans son entièreté en quantité et qualité dans le respect de règles d'art de construction et de prescriptions techniques établis sur les plans et le devis quantitatif et estimatif (DQE) dans le délai prévisionnel convenu.</p>
<b>Exigences en matière de rapports</b>	<p>Il est attendu de l'entreprise la mise à disposition de tous les documents concourant à la bonne planification et gestion des travaux dont entre autres (liste non limitative) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition technique :</li> <li>- CV du chef de chantier par lot,</li> <li>- Méthodologie d'exécution des travaux,</li> <li>- Chronogramme/Planning d'exécution des activités,</li> <li>- Note sur les matériaux et les matériels à utiliser</li> <li>- Proposition financière (DQE) équivalente aux travaux attendus</li> <li>- Rapport de lancement de travaux ;</li> <li>- Journaux et attachements de chantiers à jour ;</li> <li>- Rapport hebdomadaires, mensuel, etc.</li> <li>- Rapport final de travaux (Plan de recollement de tous les ouvrages)</li> </ul>
<b>Lieu et Durée</b>	<p>Les soumissionnaires s'engageront dans leur soumission à exécuter les travaux dans ce délai maximum à compter de la date de signature du PV de démarrage des travaux. <b>Ce délai inclut les délais d'approvisionnement et de déploiement sur terrain.</b></p> <p>Le(s) soumissionnaire (s) potentiel (s) est (sont) admissible (s) à soumettre à tous les lots qu'il le souhaite en fonction de sa capacité, de ses qualifications, de son expérience et de ses objectifs d'affaires. L'UNICEF se réserve le droit d'attribuer un ou plusieurs lots à un soumissionnaire en fonction de leurs capacités techniques et financières, et de l'option de distribution des contrats qui est dans le meilleur intérêt de l'UNICEF. La recommandation pour l'attribution de chaque lot sera basée sur le principe du meilleur rapport qualité/prix (offre mieux-disante)</p> <p>Les soumissionnaires fourniront une méthodologie d'exécution, démontrer la capacité organisationnelle par un chronogramme des activités, un plan d'organisation du travail et un</p> <p>Plan d'approvisionnement conformément aux exigences et détails à retrouver dans le canevas d'évaluation technique des offres.</p>

BM

AB

FN

PMk

MS

SOP Contrats Institutionnels - DRC

<p><b>Expérience professionnelle requise</b></p>	<p>Pour être retenu, les entreprises ou groupements d'entreprises doivent être agréées et spécialisées dans les travaux de Génie Civil/ BTP de catégorie A, B ou C et sont en règle vis-à-vis de l'Administration Congolaise pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction, de suspension, d'exclusion ou de liquidation judiciaire. Elles doivent être à jour avec leurs obligations fiscales, de la législation du travail et de la réglementation sociale.</p> <p>Elles devront disposer des capacités techniques, humaines et financières nécessaires à la bonne réalisation des travaux en construction des bâtiments (, prouver qu'elles ont exécuté en tant qu'entreprise principale, les travaux pertinents incluant différents corps d'état similaires au présent marché, au cours des <b>sept (7) dernières années</b>. Elles devront enfin disposer du personnel ouvrier et d'encadrement suffisant, ainsi que des équipements nécessaires pour la réalisation des travaux et la gestion des chantiers.</p> <p>Le(s) soumissionnaire (s) potentiel (s) est (sont) admissible (s) à soumettre à tous les lots qu'il le souhaite en fonction de sa capacité, de ses qualifications, de son expérience et de ses objectifs d'affaires. L'UNICEF se réserve le droit d'attribuer un ou plusieurs lots à un soumissionnaire en fonction de leurs capacités techniques et financières, et de l'option de distribution des contrats qui est dans le meilleur intérêt de l'UNICEF. La recommandation pour l'attribution de chaque lot sera basée sur le principe du meilleur rapport qualité/prix (offre mieux-disante)</p> <p><b>Personnel à prévoir par les soumissionnaires – Minimum Requis :</b></p> <table border="1" data-bbox="300 840 1524 1429"> <thead> <tr> <th>N°</th> <th>Postes</th> <th>Formation</th> <th>Expérience globale</th> <th>Expérience dans des travaux similaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td><b>Conducteur de Travaux</b> (Temps plein)</td> <td><b>Ingénieur BTP</b> ou Génie Civil-Construction (Bac+5), équivalent de A0</td> <td><b>Minimum de dix (10) ans d'expérience</b> dans les travaux de construction de bâtiments en tant que Bac+5</td> <td>Avoir dirigé la réalisation d'au moins Trois (03) projets de construction des infrastructures similaires en tant que Responsable et conducteur des travaux, gestion de projets de construction.</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td><b>Chef de Chantier</b> (Temps plein)  <b>1 chef de Chantier par lot</b></td> <td><b>Ingénieur BTP</b> ou Génie Civil-Construction (Bac+3), équivalent de A1 (Intégrant un profil logistique)</td> <td><b>Minimum de Sept (07) ans d'expérience</b> dans les travaux de construction de bâtiments en tant que Bac+3</td> <td>Avoir dirigé la réalisation d'au moins Trois (03) projets de construction des infrastructures similaires en tant que Chef de chantier et chargé de la logistique de chantier.</td> </tr> </tbody> </table>	N°	Postes	Formation	Expérience globale	Expérience dans des travaux similaires	1	<b>Conducteur de Travaux</b> (Temps plein)	<b>Ingénieur BTP</b> ou Génie Civil-Construction (Bac+5), équivalent de A0	<b>Minimum de dix (10) ans d'expérience</b> dans les travaux de construction de bâtiments en tant que Bac+5	Avoir dirigé la réalisation d'au moins Trois (03) projets de construction des infrastructures similaires en tant que Responsable et conducteur des travaux, gestion de projets de construction.	2	<b>Chef de Chantier</b> (Temps plein)  <b>1 chef de Chantier par lot</b>	<b>Ingénieur BTP</b> ou Génie Civil-Construction (Bac+3), équivalent de A1 (Intégrant un profil logistique)	<b>Minimum de Sept (07) ans d'expérience</b> dans les travaux de construction de bâtiments en tant que Bac+3	Avoir dirigé la réalisation d'au moins Trois (03) projets de construction des infrastructures similaires en tant que Chef de chantier et chargé de la logistique de chantier.
N°	Postes	Formation	Expérience globale	Expérience dans des travaux similaires												
1	<b>Conducteur de Travaux</b> (Temps plein)	<b>Ingénieur BTP</b> ou Génie Civil-Construction (Bac+5), équivalent de A0	<b>Minimum de dix (10) ans d'expérience</b> dans les travaux de construction de bâtiments en tant que Bac+5	Avoir dirigé la réalisation d'au moins Trois (03) projets de construction des infrastructures similaires en tant que Responsable et conducteur des travaux, gestion de projets de construction.												
2	<b>Chef de Chantier</b> (Temps plein)  <b>1 chef de Chantier par lot</b>	<b>Ingénieur BTP</b> ou Génie Civil-Construction (Bac+3), équivalent de A1 (Intégrant un profil logistique)	<b>Minimum de Sept (07) ans d'expérience</b> dans les travaux de construction de bâtiments en tant que Bac+3	Avoir dirigé la réalisation d'au moins Trois (03) projets de construction des infrastructures similaires en tant que Chef de chantier et chargé de la logistique de chantier.												
<p><b>Processus méthodes d'évaluation</b></p>	<p>et L'évaluation est effectuée conformément aux règlements, règles et pratiques de l'UNICEF et toutes les décisions sont prises à la seule discrétion de l'UNICEF.</p> <p>Après l'ouverture des propositions, l'UNICEF procédera aux étapes suivantes dans l'ordre indiqué :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Premièrement</b>, chaque proposition sera évaluée en fonction de sa conformité aux exigences obligatoires du présent appel d'offres. Les propositions jugées non conformes à toutes les exigences obligatoires seront considérées comme non conformes et rejetées à ce stade sans autre considération. Le non-respect de l'un des termes et conditions contenus dans le présent appel d'offres, y compris, mais sans s'y limiter, le fait de ne pas fournir toutes les informations requises, peut entraîner l'exclusion d'une proposition de l'examen ultérieur.</li> <li>- <b>Deuxièmement</b>, l'UNICEF évaluera la partie de la proposition technique pour s'assurer qu'elle est conforme aux exigences techniques énoncées dans le présent appel d'offres sur la base de l'approche d'évaluation de la proposition décrite ci-dessous.</li> </ul> <p>L'évaluation de l'offre technique portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'expérience de l'entreprise dans le domaine de construction d'infrastructures ; il sera tenu compte de la similarité des expériences passées avec les travaux objet du présent appel d'offres, du respect des délais contractuels. Les attestations de bonne exécution de travaux feront foi dans la mesure où elles renferment toutes les informations requises pour évaluer la similarité de l'expérience aux travaux objet de cette demande de proposition et la performance de l'entreprise. L'UNICEF se réserve le droit de demander à vérifier les contrats de travaux, communiquer avec les clients et/ou visiter les chantiers achevés et/ou en cours du soumissionnaire ;</li> </ul>															

SOP Contrats Institutionnels - DRC

- Le planning d'exécution des travaux et la capacité d'organisation ainsi que la méthodologie du soumissionnaire pour les travaux projetés ;
- La qualification et l'expérience du personnel proposé ;
- La liste du matériel proposé.
  
- **Troisièmement**, l'UNICEF procédera à une évaluation commerciale de la partie "Proposition de prix" des propositions techniquement conformes sur la base de l'approche d'évaluation des propositions décrite ci-dessous.

Approche de l'évaluation des propositions.

Les critères d'évaluation seront répartis entre les notes techniques et les notes financières (proposition de prix) avec une répartition 70/30

Les propositions soumises en réponse à cet appel d'offres doivent inclure les éléments suivants et seront évaluées en fonction de ceux-ci :

- a) Evaluation Technique (Total maximum de 70 points) dont le détail se présente comme suit :

EVALUATION	CRITERES	MODE DE NOTATION	PTS MAX
1. Expériences du Soumissionnaire	<p>Expérience précédente ou référence de projets d'infrastructures similaires : <b>Liste des projets de construction/Réhabilitation similaire et de budget comparable réalisés depuis l'an 2016.</b></p> <p><b>03 projets</b> de construction de bâtiments ou d'infrastructures similaires en budget et en volume de travaux, Joindre les attestations de bonne exécution (PV de réception définitive) des travaux et la copie des pages pertinentes des contrats au cas où les attestations ne mentionnent pas toutes les informations nécessaires à une bonne évaluation.</p> <p style="text-align: center;"><b>[25 points]</b></p>	<p>Expérience technique est notée sur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 points à 03 expériences ou plus :</li> <li>• 15 points à 02 expériences</li> <li>• 05 points à 01 expérience</li> <li>• 0 point à pas d'expérience</li> </ul>	<b>25</b>
2. Méthodologie d'exécution des travaux, plans techniques et Planning d'exécution des travaux	<p>Méthodologie d'organisation des travaux et Planning des travaux (respect des délais) et cohérence avec la méthodologie), Méthodologie d'occupation de l'espace lors du déroulement des activités et les dispositions de sécurité pour le personnel et particulièrement pour les enfants - 5 points</p> <p style="text-align: center;"><b>[10 points]</b></p>	<p><b>Méthodologie et Planning</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisant (0)</li> <li>• Acceptable (5)</li> <li>• Bon (7)</li> <li>• Très bon (10)</li> </ul>	<b>10</b>
3. Capacité organisationnelle et à se déployer (pour la capacité d'opérer en milieu rural difficile d'accès)	<p>En cohérence avec la méthodologie d'organisation des travaux et Planning des travaux (respect des délais), le soumissionnaire doit faire une note qui démontre la capacité de l'entreprise à s'organiser et à se déployer dans la zone de Travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition du personnel délégué et représentant de l'entreprise dans la zone de travaux et qui sera l'Interlocuteur direct (Noms, Fonctions dans l'entreprise, contacts)</li> <li>• Schéma d'organisation interne</li> <li>• Schéma de communication avec l'UNICEF</li> <li>• Mesures de mitigation aux imprévus climatiques ou problème d'approvisionnement éventuel</li> </ul>	<p><b>Capacité organisationnelle et à se déployer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisant (0)</li> <li>• Acceptable (5)</li> <li>• Bon (7)</li> <li>• Très bon (10)</li> </ul>	<b>10</b>

SOP Contrats Institutionnels - DRC

		<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie et Planning d'approvisionnement</li> <li>Gestion de risques et difficultés à travailler dans une zone rurale ou péri-urbain</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>[10 points]</b></p>		
	<p><b>4. Qualifications du personnel clé</b></p> <p>Joindre le CV à jour dûment signé et les copies du diplôme de chaque staff proposé.</p>	<p><b>Conducteur de Travaux : Ingénieur BTP</b> ou Génie Civil-Construction (Bac+5), équivalent de A0</p> <p><b>Minimum de dix (10) ans d'expérience</b> dans les travaux de construction de bâtiments en tant que Bac+5</p> <p><b>Transmission de la copie du diplôme obligatoire</b></p> <p style="text-align: center;"><b>[10 points]</b></p>	<p><b>10 points</b> si le candidat a les 10 ans d'expériences générales ; Avoir dirigé la réalisation d'au moins Trois (03) projets de construction des infrastructures similaires en tant que Responsable et conducteur des travaux, gestion de projets de construction.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>10 points : 10 ans d'expérience + 3 projets similaires</li> <li>5 points : 7-9 ans + 3 projets similaires</li> <li>3 points : 5-6 ans + 3 projet similaire</li> </ul> <p><b>Si pas de copie de Diplôme obligatoire = 0 point</b></p>	<b>10</b>
	<p><b>5.</b></p>	<p><b>Chef de Chantier : Ingénieur BTP</b> ou Génie Civil-Construction (Bac+3), équivalent de A1 (Intégrant un profil logistique)</p> <p><b>Minimum de Sept (07) ans d'expérience</b> dans les travaux de construction de bâtiments en tant que Bac+3</p> <p><b>Transmission de la copie du diplôme obligatoire</b></p> <p style="text-align: center;"><b>[15 points] pour l'ensemble de lots</b></p> <p><b>NB : les points par technicien seront calculés au prorata suivant le nombre de lot soumis.</b></p>	<p><b>15 points</b> si le (s) candidat (s) a (ont) les 07 ans d'expériences générales d'au moins deux (03) projets de construction de bâtiments en tant que Chef de chantier, et chargé de la logistique de chantier.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>15 points : 07 ans d'expérience + 3 projets similaires</li> <li>10 points : 4-3 ans + 3 projets similaires</li> <li>5 points : 2 ans + 3 projets similaires</li> </ul> <p><b>Si pas de copie de Diplôme obligatoire = 0 point</b></p>	<b>15</b>
<b>TOTAL</b>				<b>70</b>

Seules les propositions ayant obtenu un minimum de **49 points** seront examinées plus avant.

a) Evaluation financière : **Proposition financière** (évaluation commerciale)

Le nombre total de points alloués pour la composante prix est de **30 points**. Le nombre maximal de points sera attribué à la proposition de prix la mieux-disante, jugée techniquement viable comparée parmi les entreprises/institutions invitées qui ont obtenu le seuil de points lors de l'évaluation de la composante technique.

**Toute offre financière en dehors de la fourchette de -25% et +20% du Devis de Référence (DR) sera rejetée. Ce montant de référence sera déterminé par la formule suivante :  $DR = 50\%(DC) + 50\%(MO)$**

## SOP Contrats Institutionnels - DRC

Avec DC = devis confidentiel de l'UNICEF et MO = moyenne des offres financières reçues.

Total des points techniques et de prix pouvant être obtenus : 100 points

**Note :** L'offre financière du moins disant (MD) reçoit une note financière de 30 points. Les notes financières des autres offres financières sont calculées selon la formule suivante :

$$\text{Note financière de soumissionnaire} = (\text{Prix MD} \times 30) / (\text{Prix Soumissionnaire})$$

**Toute offre financière en dehors de la fourchette de -20% et +20% du Devis de Référence (DR) sera rejetée. Ce montant de référence sera déterminé par la formule suivante :  $DR = 50\%(DC) + 50\%(MO)$**

Avec DC = devis confidentiel de l'UNICEF et MO = moyenne des offres financières reçues.

Notation de la soumission technique (ST) 70% :

**Notation de la ST** = (note totale obtenue par la soumission)

Notation de la soumission financière (SF) 30% :

**Notation de la SF** = (prix offert le plus bas x 30) / prix de la soumission examinée

**Notation combinée et finale totale de la soumission 100% :**

(Notation de la ST) + (Notation de la SF)

b) Calcul de la note finale

Les offres sont classées en fonction de leurs notes techniques et financières combinées et l'offre ayant obtenu le score combiné le plus élevé sera considérée comme étant l'offre la mieux disant et sera recommandée pour la suite du processus de l'appel d'offres.

BM

PMK

MS

AB

FN

SOP Contrats Institutionnels - DRC

<p><b>Questions administratives</b></p>	<p>Pour être retenu, les entreprises ou groupements d'entreprises doivent être agréées et spécialisées dans les travaux de Génie Civil/ BTP, de catégorie <b>A, B ou C</b>, et sont en règle vis-à-vis de l'Administration Congolaise pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction, de suspension, d'exclusion ou de liquidation judiciaire. Elles doivent être à jour avec leurs obligations fiscales, de la législation du travail et de la réglementation sociale.</p> <table border="1" data-bbox="323 360 1520 775"> <thead> <tr> <th>#</th> <th>Documents Éliminatoires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Copie du Registre de Commerce et de Crédits Mobiliers « <b>RCCM</b> » avec comme activité principale les travaux BTP et/ou des Travaux Hydrauliques <b>(obligatoire et éliminatoire)</b></td> </tr> <tr> <td>2</td> <td><b>Certificat de visite du site (obligatoire et éliminatoire)</b></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Copie de l'<b>agrément ITPR</b> délivré par le ministère des Travaux Publics et Infrastructures en cours de validité <b>(obligatoire et éliminatoire)</b></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Une attestation de l'<b>identification nationale IDNAT (obligatoire et éliminatoire)</b></td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Pour le soumissionnaire en groupement, fournir une <b>lettre de groupement</b> dûment signée par les 2 parties <b>(obligatoire et éliminatoire au cas échéant)</b></td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Certificat d'affiliation aux impôts (<b>NIF</b>) en cours de validité, <b>(obligatoire et éliminatoire)</b></td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>Certificat d'affiliation à la <b>CNSS (obligatoire et éliminatoire)</b></td> </tr> </tbody> </table> <p>En cas de certaines conditions et contraintes liées à l'évolution normale de travaux, L'UNICEF se réserve le droit de demander et d'obliger la présence sur site de travaux d'un cadre de l'entreprise pendant l'exécution des travaux.</p> <p>UNICEF exigera aux soumissionnaires de les fournir pendant le processus. L'absence d'un de ces documents ne permettra pas de signer un contrat avec le soumissionnaire concerné, et conduira à la considération de l'offre suivante la mieux classée ayant toute la documentation. Il s'agit de :</p> <table border="1" data-bbox="300 1055 1520 1597"> <thead> <tr> <th>#</th> <th>Documents attendus avant la conclusion du processus d'évaluation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>8</td> <td>Les statuts de l'entreprise</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>Une attestation fiscale en cours de validité, signée conjointement par la DGI et/ou DGDA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Une attestation de régularité des cotisations (ou les preuves de paiement) de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale CNSS</td> </tr> <tr> <td>11</td> <td>Les comptes financiers et les états financiers consolidés de la société mère, le cas échéant des 3 dernières années, certifiés par un cabinet d'experts comptables indépendant. Les états financiers doivent inclure, mais sans s'y limiter, les éléments suivants :                     <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bilan (obligatoire)</li> <li>- Le compte de résultats / Compte des pertes et profits (obligatoire)</li> <li>- Le compte des flux de trésorerie</li> <li>- Le compte des variations des capitaux propres</li> <li>- Rapport du commissaire aux comptes, si disponible</li> <li>- Les notes / annexes des bilans financiers, si disponible.</li> </ul> </td> </tr> </tbody> </table>	#	Documents Éliminatoires	1	Copie du Registre de Commerce et de Crédits Mobiliers « <b>RCCM</b> » avec comme activité principale les travaux BTP et/ou des Travaux Hydrauliques <b>(obligatoire et éliminatoire)</b>	2	<b>Certificat de visite du site (obligatoire et éliminatoire)</b>	3	Copie de l' <b>agrément ITPR</b> délivré par le ministère des Travaux Publics et Infrastructures en cours de validité <b>(obligatoire et éliminatoire)</b>	4	Une attestation de l' <b>identification nationale IDNAT (obligatoire et éliminatoire)</b>	5	Pour le soumissionnaire en groupement, fournir une <b>lettre de groupement</b> dûment signée par les 2 parties <b>(obligatoire et éliminatoire au cas échéant)</b>	6	Certificat d'affiliation aux impôts ( <b>NIF</b> ) en cours de validité, <b>(obligatoire et éliminatoire)</b>	7	Certificat d'affiliation à la <b>CNSS (obligatoire et éliminatoire)</b>	#	Documents attendus avant la conclusion du processus d'évaluation	8	Les statuts de l'entreprise	9	Une attestation fiscale en cours de validité, signée conjointement par la DGI et/ou DGDA	10	Une attestation de régularité des cotisations (ou les preuves de paiement) de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale CNSS	11	Les comptes financiers et les états financiers consolidés de la société mère, le cas échéant des 3 dernières années, certifiés par un cabinet d'experts comptables indépendant. Les états financiers doivent inclure, mais sans s'y limiter, les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bilan (obligatoire)</li> <li>- Le compte de résultats / Compte des pertes et profits (obligatoire)</li> <li>- Le compte des flux de trésorerie</li> <li>- Le compte des variations des capitaux propres</li> <li>- Rapport du commissaire aux comptes, si disponible</li> <li>- Les notes / annexes des bilans financiers, si disponible.</li> </ul>
#	Documents Éliminatoires																										
1	Copie du Registre de Commerce et de Crédits Mobiliers « <b>RCCM</b> » avec comme activité principale les travaux BTP et/ou des Travaux Hydrauliques <b>(obligatoire et éliminatoire)</b>																										
2	<b>Certificat de visite du site (obligatoire et éliminatoire)</b>																										
3	Copie de l' <b>agrément ITPR</b> délivré par le ministère des Travaux Publics et Infrastructures en cours de validité <b>(obligatoire et éliminatoire)</b>																										
4	Une attestation de l' <b>identification nationale IDNAT (obligatoire et éliminatoire)</b>																										
5	Pour le soumissionnaire en groupement, fournir une <b>lettre de groupement</b> dûment signée par les 2 parties <b>(obligatoire et éliminatoire au cas échéant)</b>																										
6	Certificat d'affiliation aux impôts ( <b>NIF</b> ) en cours de validité, <b>(obligatoire et éliminatoire)</b>																										
7	Certificat d'affiliation à la <b>CNSS (obligatoire et éliminatoire)</b>																										
#	Documents attendus avant la conclusion du processus d'évaluation																										
8	Les statuts de l'entreprise																										
9	Une attestation fiscale en cours de validité, signée conjointement par la DGI et/ou DGDA																										
10	Une attestation de régularité des cotisations (ou les preuves de paiement) de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale CNSS																										
11	Les comptes financiers et les états financiers consolidés de la société mère, le cas échéant des 3 dernières années, certifiés par un cabinet d'experts comptables indépendant. Les états financiers doivent inclure, mais sans s'y limiter, les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bilan (obligatoire)</li> <li>- Le compte de résultats / Compte des pertes et profits (obligatoire)</li> <li>- Le compte des flux de trésorerie</li> <li>- Le compte des variations des capitaux propres</li> <li>- Rapport du commissaire aux comptes, si disponible</li> <li>- Les notes / annexes des bilans financiers, si disponible.</li> </ul>																										
<p><b>Gestion du projet</b></p>	<p>La section Supply &amp; Logistics sera le responsable de la gestion du contrat avec l'appui et le suivi technique de l'Unité Construction (Design and Construction Unit) et la section Santé</p>																										

SOP Contrats Institutionnels - DRC


<p><b>Échéancier de paiement</b></p>	<p>L'échéancier de paiement sera fixé de manière suivante :</p> <p><b>Option 1 : Paiement sans avance de démarrage</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>Tranche 1</b> : 20% du montant total du contrat sera payé quand les travaux effectivement exécutés sur le terrain seront au moins 30% et le décompte certifié par UNICEF, suivant l'offre du soumissionnaire. Conditionnée à l'octroi de la garantie bancaire de Bonne exécution.</li> <li><b>Tranche 2</b> : 30% du montant total du contrat sera payé quand les travaux effectivement exécutés sur le terrain seront au moins de 60% et le décompte certifié par UNICEF, suivant l'offre du soumissionnaire.</li> <li><b>Tranche 3</b> : 20% du montant total du contrat sera payé quand les travaux effectivement exécutés sur le terrain seront au moins de 80% et le décompte certifié par UNICEF, suivant l'offre du soumissionnaire.</li> <li><b>Tranche 4</b> : 20% du montant total du contrat seront payés sur approbation de l'UNICEF lorsque le taux d'avancement des travaux sera de 100% et à l'issue de la délivrance du procès-verbal de réception provisoire des travaux et à condition que l'entrepreneur ait levé les réserves techniques consignés dans le procès-verbal de réception technique faite au préalable par l'UNICEF.</li> <li><b>A la réception provisoire des travaux</b>, la garantie bancaire de Bonne exécution est restituée à l'entreprise.</li> <li><b>Tranche 5</b> : 10% du montant total du contrat sera effectué à la remise par le contractant de la caution de bonne fin constituant la retenue de garantie des travaux couvrant le délai de garantie de Douze (12) mois à compter d'élaboration du procès-verbal de réception provisoire</li> </ol> <p><b>Option 2 : Paiement avec avance de démarrage sous caution</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>Paiement d'une avance de démarrage de 20%</b> du montant total du contrat contre la remise à l'UNICEF d'une <b>caution bancaire d'avance de démarrage</b> d'une banque de premier ordre reconnue par l'UNICEF et d'une facture du même montant, et <b>sous réserve de l'authentification de la caution bancaire</b>.</li> </ol>
<p><b>Information diverses</b></p>	<p><b>Instructions spéciales</b></p> <p>Si le prestataire n'arrive pas à terminer sa prestation de service dans les délais convenus dans le contrat, des pénalités seront appliquées par l'UNICEF en déduisant <b>0.2% par jour de retard</b> jusqu'à concurrence de 10% de la valeur totale du contrat. Le paiement ou la déduction de tels dommages ne dispensera pas le contractant de ses obligations ou responsabilités relatives au contrat.</p> <p><b>Attribution du contrat</b></p> <p>Conformément et en complément aux éléments stipulés dans la Piece 1 de ce document LRPS « Instructions aux soumissionnaires », les clauses suivantes s'appliquent pour le présent marché.</p> <p><b>Critères d'attribution</b></p> <p>Avant l'expiration de la période de validité des soumissions, l'UNICEF attribuera le contrat au(x) soumissionnaire(s) qualifié(s) ayant obtenu la notation combinée (technique et financière) la plus élevée par lot. L'UNICEF se réserve le droit d'attribuer plusieurs lots à un ou plusieurs soumissionnaires en fonction de leurs capacités techniques et financiers, et de l'option de distribution des contrats qui est dans le meilleur intérêt de l'UNICEF.</p> <p><b>Signature du contrat</b></p> <p>Sous sept (7) jours calendaires à compter de la date de réception du contrat, le soumissionnaire retenu devra signer et dater le contrat et le retourner à l'UNICEF.</p> <p>Le fait pour le soumissionnaire retenu de ne pas se conformer aux exigences de la clause 9.11 stipulés dans les présents TDRs et à la présente disposition constituera un motif suffisant d'annulation de l'attribution du contrat. Dans ce cas, l'UNICEF pourra soit attribuer le contrat au soumissionnaire dont la soumission sera en deuxième position, soit solliciter de nouvelles soumissions.</p>





SOP Contrats Institutionnels - DRC

Remarque : Les Tdrs doivent être précis mais pas trop détaillés ou restrictifs au point de devenir non compétitif ou susceptible de favoriser un prestataire de services unique.

Projet inclus dans le Supply Plan : YES / **NO**

Revue Programme :  
Aline Baganda, Education Officer

 09-12-2025

<p><b>Préparés par :</b></p> <p> 08-12-2025</p> <p><b>Benel Matoka</b>, Construction Engineer</p>	<p><b>Vérification Supply :</b></p> <p> 09-12-2025</p> <p><b>Primus Njuh Kum</b>, Chief Supply &amp; Logistics OIC.</p>
<p><b>Approbation chef de Section :</b></p> <p> 12-2025</p> <p><b>Francis Ndem</b>, Chief Education</p>	<p><b>Approbation Deputy Rep (Prog) :</b></p> <p> 11-12-2025</p> <p><b>Mariame Sylla</b>, Dep. Rep. Programme</p>

**NB :** Les TdRs d'un montant < 100 000 USD sont approuvés par le Chef de Section, et pour les montants supérieurs :

- Par Deputy Rep Programmes si TdRs émis par les Programmes,
- Par Deputy Rep OPS si TdRs émis par les Opérations,
- Par Représentant si TdRs émis par Deputy Rep (OPS et Programmes).

Calendrier prévisionnel :

- 10 au 31 Décembre 2025 : Période de passation de marchés
- Janvier-Février-Mars 2026 (105 jours calendaires à partir de la signature du contrat) : Période de Travaux de construction, réception provisoire de travaux
- Mars 2027 : Réception définitive de travaux après période de Garantie.

**Annexes :**

1. Plans Architecturaux et Techniques des Espaces Temporaires d'apprentissage (ETA)
2. Plans Architecturaux et Techniques des latrines
3. Description des pupitres